

Rapport de la 3^e édition des Assises Régionales des Sports de Nature 6 mars 2025

La 3^e édition des Assises Régionales des Sports de Nature s'est tenue le 6 mars 2025 à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine pour fédérer les acteurs régionaux autour des enjeux actuels des sports de nature. Mouvement sportif, Collectivités, Etat, Parcs Naturels Régionaux, structures engagées pour le développement durable, structures touristiques, ce sont plus de 80 passionnés qui se sont réunis lors de cette journée.

Les objectifs de cette journée :

- Favoriser les échanges entre acteurs régionaux
- Répondre aux enjeux d'écoresponsabilité dans les sports de nature
- Valoriser l'impact des sports de nature sur l'attractivité des territoires

Le programme :

Cette journée a été rythmée par 2 tables rondes en matinée, puis des ateliers d'échanges durant l'après-midi.

- Table ronde 1 : « Sport durable : quels enjeux ? Comment concilier pratique sportive et écoresponsabilité ? » avec l'intervention de :

Anne Dos Santos - Secrétaire générale et Vice-Présidente en charge de la RSO – Fédération Française de Voile

Thibaut Zimmermann – Responsable RSO – Fédération Française Montagne et Escalade

Adrien Lambert – Chargé de missions sports nature et biodiversité – Pôle Ressources National Sports de Nature

Marie Christine Pierrel – Mandataire du Conseil d'Administration de la Maïf - Maïf Sport Planète

- Table ronde 2 : « Quand les sports de nature valorisent et dynamisent notre territoire : entre ruralité, tourisme et inclusion » avec l'intervention de :

Romain LAUX – Directeur - UNAT Grand Est

Emmanuelle Déon – Responsable du pôle tourisme durable et itinérance douce - PNR Montagne de Reims

Gilles le Forestier – Conseiller sportif départemental Service Jeunesse et Sports Direction Attractivité et Développement des Territoires Département de la Meuse

Guillaume Moizan – Responsable du pôle développement touristique - Meuse Attractivité

- Ateliers participatifs et temps d'échanges

Résumé des tables rondes :

Sport durable

La protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques sont de véritables enjeux nationaux (Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques – sport / Charte des 15 engagements écoresponsables / Accords de Paris).

Les sports de nature constituent un vrai levier pour répondre à ces enjeux. L'immersion et l'épanouissement dans les espaces naturels, mais également la confrontation à la Nature permettent aux individus de s'interroger et adopter des comportements positifs pour respecter et préserver tous ces milieux et ces espèces.

Pour accompagner durablement les pratiques, différentes solutions sont aujourd'hui déployées :

- La mise en place de plans globaux d'action RSO au sein des structures à l'issue d'un audit
- La mise en place d'actions spécifiques qui entrent dans la RSO, comme par exemple des actions incitatives pour prendre le train lors des déplacements, ou établir des partenariats auprès de fournisseurs locaux pour les manifestations sportives, organiser des collectes de matériel usagé, ...
- La sollicitation de structures expertes pour accompagner la mise en place des manifestations sportives toujours plus écoresponsables.
- La mise en place de concertation entre les différents acteurs pour aboutir à un développement maîtrisé des sports de nature.
- L'engagement des associations auprès de facultés dans la mise en place d'études pour la préservation du territoire et des sites de pratique.
- La mise en place de partenariats avec des associations engagées en faveur de l'environnement.

Attractivité des territoires

La pandémie, le contexte économique actuel et l'encouragement vers des mobilités plus durables encouragent le développement du tourisme en local et le retour vers la nature. On parle de slowtourisme. Pour répondre à ces nouveaux besoins, les collectivités ont souhaité depuis quelques années développer de nouveaux sentiers et de nouveaux aménagement pour accéder aux espaces naturels.

Pour garantir une offre adaptée au plus grand nombre et au territoire :

- Il est nécessaire de s'appuyer sur l'offre actuelle afin de la rendre plus accessible. L'idée n'est pas forcément de développer, mais plutôt de garantir une offre durable.
- Il faut également s'interroger sur le public qu'on souhaite accueillir, et ce qu'on souhaite leur apporter.
- Il faut structurer une offre de qualité : garantir un accès et un entretien des sites, valoriser le territoire, concilier les usages, labelliser pour faire reconnaître et légitimer la qualité de l'offre (ex : site FFC, label tourisme et handicap, ...).
- Il est nécessaire de proposer une offre globale et concertée, et donc de travailler collectivement avec les acteurs qui gravitent autour de cet enjeu (collectivités, associations, socio-professionnels, hébergement, restauration, habitants, ...).

Perspectives à court et long terme :

Cet évènement a permis de recueillir et associer les idées du mouvement sportif, des acteurs de l'environnement et des acteurs du tourisme. Il nous a permis de définir plusieurs axes de travail :

- Concertation : mettre en place des commissions thématiques avec les Ligues SPN
- Recensement : des équipements sportifs SPN, et valorisation de leurs labels (ex : tourisme et handicap)
- Information, formation : Proposer des ressources documentaires au mouvement sportif (affichage tri, informations covoiturage, ...)
- Réfléchir : à un projet fédérateur entre les ligues sportives (ex : évènement sport nature sur les PNR)